

		NANCY	METZ	JOINVILLE	EPINAL
Dim. 1	15^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 2	Saint Etienne	18h30 Messe			
Mar. 3	Saint Pie X	18h30 Messe			
Mer. 4	De la férie	18h30 Messe	Pas de messe		
Jeu. 5	Saint Laurent justinien De la férie	11h15 Messe 18h30 Messe			
Ven. 6	De la férie	18h30 Messe			
Sam. 7	De la Sainte Vierge 1 ^{er} samedi du mois	17h30 Heure sainte 18h30 Messe	17h30 Heure sainte 18h30 Messe	18h00 Messe	
Dim. 8	16^{ème} Dimanche après la Pentecôte (Metz : Fête de la Nativité de N. D.)	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 9	De la férie	18h30 Messe			
Mar. 10	Saint Nicolas de Tolentino	18h30 Messe			
Mer. 11	De la férie	18h30 Messe			
Jeu. 12	Fête du Saint Nom de Marie	11h15 Messe 18h30 Messe			
Ven. 13	De la férie	18h30 Messe			
Sam. 14	Exaltation de la Sainte Croix	18h30 Messe	18h30 Messe		
Dim. 15	17^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 16	Saints Corneille et Cyprien	18h30 Messe			
Mar. 17	De la férie	18h30 Messe			
Mer. 18	Mercredi des Quatre-Temps	18h30 Messe	18h30 Messe		
Jeu. 19	Saints Janvier et ses compagnons	11h15 Messe 18h30 Messe			
Ven. 20	Vendredi des Quatre-Temps	18h30 Messe			
Sam. 21	Samedi des Quatre-Temps	18h30 Messe	18h30 Messe		
Dim. 22	18^{ème} Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 23	Saint Lin	18h30 Messe			
Mar. 24	De la férie	18h30 Messe			
Mer. 25	De la férie	18h30 Messe			
Jeu. 26	De la férie	11h15 Messe 18h30 Messe			
Ven. 27	Saints Côme et Damien	18h30 Messe			
Sam. 28	Saint Wenceslas	18h30 Messe	18h30 Messe		11h00 Messe
Dim. 29	Dédicace de Saint Michel (19^{ème} Dimanche après la Pentecôte)	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 30	Saint Jérôme	18h30 Messe			



Le Belvédère de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60bis, rue Français - 54000 NANCY

prieure-nancy@gmail.com

Chapelle du Sacré-Cœur

65, rue de Maréchal Oudinot
54000 NANCY

Chapelle de la Nativité de ND

Domaine de Ladonchamps
Rte de Thionville (D 953)
57140 WOIPPY

Chapelle de l'Annonciation

22, avenue Irma Masson
52300 Joinville

Chapelle du Sacré-Cœur

41, rue de la filature
88460 CHENIMENIL

N° 30 - Septembre 2013

Le mot du prieur

Du respect de la maison de Dieu

A la cour du roi Louis XIV, les usages étaient strictement codifiés en un ensemble de règles nommé « l'étiquette ». Il ne s'agissait pas là de simples coutumes, mais plutôt de règles auxquelles tous devaient se plier. Les courtisans le faisaient d'ailleurs de bon gré et rivalisaient même d'ardeur afin de montrer par là leur dévouement à la couronne, ou tout au moins, de se maintenir dans les bonnes grâces du prince. Que ne ferait-on pour un honneur temporel ?

Peut-être pensez-vous à cet instant : quelle est la place de tels rappels historiques dans un bulletin de prieuré ? J'y viens. Les gens de cour à Versailles s'imposaient volontiers toutes les contraintes liées à l'étiquette, et il n'y en avait pas un qui osa s'y soustraire, de crainte qu'une désobéissance affichée à ces préceptes extérieurs ne l'expose à retourner planter des choux en province.

D'une façon similaire, lorsque l'on entre dans la Maison de Dieu, il y a un certain nombre de règles à suivre, règles fort simples en vérité car il n'est pas demandé aux fidèles de porter une robe à corset ou une perruque poudrée. C'est beaucoup plus simple que cela, et pourtant, chose étonnante, cela semble beaucoup plus difficile. En effet, à la cour du roi, tous se pliaient à l'observation de ces mesures, alors que dans la maison du Roi des rois, il n'est pas rare de rencontrer des gens qui n'observent pas le code de bienséance promulgué par l'Eglise. Face à une déviation si fréquente, je ne puis m'empêcher de penser que ce code est probablement mal connu. Sans doute est-il important de le rappeler. Vous verrez, il n'est pas très compliqué.

1^{ère} règle : une tenue décente. Cela va sans dire, mais cela va mieux en le disant. Les règles communes de décence vestimentaire sont à observer partout, et à plus forte raison en présence de Dieu, dans sa demeure. Comment pouvons-nous espérer toucher le cœur de Dieu par nos prières, quand, dans le même temps, notre tenue offense son regard ? Ah, le démon est fort pour arriver à provoquer de tels débordements jusque dans le lieu saint. Nous ne sommes pas du monde et nous ne suivons pas ses modes qui sont causes de tant de péchés. Songez qui ceux qui négligent de se vêtir avec modestie et sont par la même occasion de péché pour les autres, devront rendre compte au jour du jugement de tous les péchés commis par leur faute.

Sur ce point, le démon a l'habitude de livrer une guerre d'usure. Une tenue franchement indécente est toujours précédée, souvent pendant plusieurs années, de tenues de plus en plus 'limites'. Quand on joue avec la limite, c'est comme lorsqu'un enfant joue avec le feu : on se brûle. Est-il nécessaire de le rappeler, cette limite est située aux genoux, lesquels doivent rester couverts même en position assise. De façon similaire, il ne convient pas d'avoir les épaules découvertes. Enfin, la bienséance réclame, à l'église comme ailleurs, que chacun soit habillé conformément à sa condition : tenue masculine pour les hommes, tenue féminine pour les femmes.

Chers fidèles, vos âmes me sont chères et je ne veux à aucun prix prêter un silence complice aux tentations du démon, Dieu me jugera. Quand un chemin longe une falaise, on place une limite claire non pour ennuier le promeneur, mais pour éviter une chute. Pour vos âmes, pour éviter les chutes, ne franchissez pas les barrières que la sagesse des hommes d'Eglise a fixées depuis fort longtemps. Le démon a de la suite dans les idées, et s'il s'en prend à l'extérieur, c'est pour mieux attaquer l'intérieur après l'avoir privé de ses défenses.

Je tiens à profiter de ce rappel pour remercier et féliciter toutes celles qui résistent à l'influence des mo-

des corruptrices et portent sur elle l'étendard de la modestie chrétienne. Décente et seyante, voilà le mot d'ordre ! Mères chrétiennes, apprenez-le à vos filles dès leur jeune âge en les habituant à s'habiller toujours décentement. La modestie est le rempart de la vertu. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait une guerre sur ce sujet car, comme dans toute ville assiégée, le démon livre bataille sur les remparts pour s'en prendre ensuite à la vertu elle-même. Persévérez dans votre combat et montrez au monde par votre exemple que la décence est toujours possible, et que de surcroît, elle n'est en rien contraire à l'élégance.

2^{ème} règle : une tenue correcte. Autrefois, on parlait de « tenue du dimanche », ce qui nous avait même forgé le verbe « endimancher ». Remarquable coutume chrétienne, et quel dommage qu'elle ait tendance à tomber en désuétude ! Pour mettre en lumière cette règle toute simple, prenons un cas extrême : imaginerait-on une personne admise en audience à l'Elysée ou au Vatican se présenter en T-shirt et bermuda ? Dans l'église, nous sommes admis en audience devant Dieu : il convient de se vêtir en conséquence. En particulier, je tiens à le préciser, pour les adultes les shorts et bermudas ne sont pas admis dans l'église, même en période de canicule. Au fond, le principe est simple : il faut chercher par notre tenue extérieure à faire honneur à Dieu qui vient sur terre et nous admet en sa présence. Ce n'est pas qu'il faille rechercher le luxe, mais simplement manifester extérieurement notre respect pour le Très-Haut.

3^{ème} règle : à l'église, les hommes doivent avoir la tête nue et les femmes la tête couverte. Étonnamment, cette règle est sujette à mille et une discussions. C'est sans doute parce que cette prescription, à la différence des précédentes, est propre à l'Eglise. Il ne s'agit en effet pas d'une règle de décence, ni même d'une règle générale de bienséance, mais simplement d'une loi ecclésiastique. C'est d'ailleurs une des plus anciennes prescriptions qui existe dans la Sainte Eglise puisqu'elle est rappelée par saint Paul dans une de ses épîtres, ce qui montre qu'elle était déjà en vigueur du temps des Apôtres. Ce genre de loi, comme l'étiquette à la cour de Versailles, ne requiert pas de démonstration, il suffit de savoir qu'elle est voulue par l'Eglise et par Dieu.

C'est un détail, dira-t-on, et il y a aujourd'hui des choses autrement plus graves. Certes, mais rappelons-nous ce que dit le Saint-Esprit : « Celui qui sera fidèle dans les petites choses sera fidèle aussi dans les grandes ». Dieu sonde les cœurs, mais cela ne signifie pas qu'il ne tienne aucun compte de l'extérieur. Le démon d'ailleurs y attache manifestement de l'importance, sans quoi on ne verrait pas tant de tentations sur ce point.

Ayons à cœur de plaire à Dieu, c'est le plus sûr moyen de voir nos prières exaucées. Comment voulons-nous en effet que Dieu nous accorde ce que nous demandons, quand dans le même temps nous ne voulons pas nous-mêmes faire ce qu'Il nous demande ? « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » : manifestons cette bonne volonté en la pliant tout simplement à la volonté de Dieu. Je vous assure que dans l'éternité, nous ne regretterons pas de nous y être conformé, non seulement dans notre âme, mais aussi dans nos vêtements.

Abbé Benoît Storez



Explications : La seule nature le leur prescrit. En effet, en leur donnant la vie, ils se sont obligés à la leur faire aussi heureuse que possible. Or l'instruction religieuse, qui apprend à modérer ses passions et à réprimer ses mauvais instincts, est, même considérée au seul point de vue humain, l'un des plus efficaces pour conquérir le bonheur.

Mais la voix de la religion est plus positive encore que celle de la nature. Vous avez des enfants, dit-elle, instruisez-les (Eccl., VII, 25). « Parents, instruisez vos enfants dans le Seigneur ; apprenez leur la parole de Dieu ; observez envers eux une discipline sévère ; veillez attentivement sur eux ; dès leur enfance, familiarisez-les avec les saintes écritures. » (Constitutions apostoliques, c. 49) et ce commandement devient singulièrement solennel, quand nous savons que les enfants ont une âme immortelle, qu'ils sont destinés à connaître et à servir Dieu ici-bas, et à jouir de lui pendant toute l'éternité, ce qui ne peut se faire que par l'instruction religieuse. Ajoutez à ceci que l'ignorance religieuse, en les privant d'un bonheur éternel, les conduit forcément à un éternel malheur : ne pas instruire vos enfants dans la religion, parents, ce serait donc manquer à la fois et à Dieu, et à vos enfants, et à vous-mêmes. A Dieu, qui ne vous les a donnés que pour que vous lui en fissiez des saints, qui chantassent sa gloire pendant toute l'éternité. A vos enfants, que votre paresse ou tout au moins votre négligence plongerait dans une irréparable détresse. A vous-mêmes enfin, qui seriez les premiers à souffrir de leurs débordements, suite nécessaire de leur ignorance.

Dans tous les temps, les parents ont eu le devoir rigoureux d'instruire leurs enfants des principes chrétiens. Cependant leur négligence sur ce point eût eu de moins grandes conséquences aux âges de foi. Alors l'enfant prenait place dans une société qui n'était qu'un vaste foyer de religion. La politique, l'enseignement public les sciences, les arts, tout se mouvait sous l'impulsion du christianisme. L'enfant trouvait donc dans le milieu social où il était jeté une influence irrésistible qui l'imprégnait de la foi universelle. (...) Mais aujourd'hui, parents chrétiens, où donc sera-t-elle enseignée à vos enfants, la science nécessaire de la religion ? La société est sécularisée, c'est-à-dire que la religion en est en quelque sorte officiellement proscrite. Les écoles, surtout celles de l'état, tendent de plus en plus à donner un enseignement en dehors de tout principe religieux. Les arts et la littérature sont plus païens que chrétiens. Les journaux sont comme des tribunes d'impiété. Où donc, encore une fois, vos enfants apprendront-ils à connaître les vérités et les devoirs de la religion, si ce n'est à votre foyer et à nos catéchismes ?

La mère a la douceur et l'amour ; le père a la force et l'autorité ; la mère prie et insinue ; le père veut et commande. Parents chrétiens, si vous usez comme vous le devez de ces divers moyens que Dieu a mis en vous pour l'instruction et la formation de vos enfants, je puis vous promettre qu'ils seront votre consolation et votre honneur ; vous les verrez croître en sagesse et en vertu devant Dieu et devant les hommes ; et votre maison qui rappellera la famille sacrée de Nazareth, sera un paradis anticipé, où Dieu sera servi, béni et aimé, comme il l'est dans le ciel par la grande famille des anges et des saints. »

Dimanche 8 septembre - Fête de la Nativité de Notre-Dame

Titulaire de la chapelle de Ladonchamps



Pique-nique paroissial
Suivi du chant des vêpres
et du salut du Saint-
Sacrement
En présence de M. l'abbé
Storez



Le Catéchisme



Suite de la p. 3

Dieu dans l'Ancien Testament voulut que celui que l'on élevait à la dignité de roi d'Israël, bien qu'il fût le plus sage du peuple, portât toujours avec lui une copie du Deutéronome, qui était le livre de ses lois, afin qu'il les lût tous les jours de sa vie et qu'ainsi il apprit de plus en plus à craindre Dieu et à accomplir tous ses devoirs. Après cela, ceux qui se croient savants et sages négligeraient d'assister aux instructions chrétiennes au moins les dimanches et les fêtes ? Interrogez tous les maîtres de la vie spirituelle : ils vous répondront que la doctrine chrétienne est le pain de l'âme, et que, comme pour soutenir la vie du corps on a besoin de lui donner chaque jour le pain matériel, ainsi pour conserver l'âme vivante et forte, il faut sans cesse l'alimenter du pain spirituel de l'instruction chrétienne. « Celui-là ne vit pas qui ne se nourrit pas de la parole de Dieu », dit saint Germain, commentant les paroles du sauveur sur le sujet qui nous occupe.

Pour le bien du prochain. Quand les gens instruits et pieux assistent aux instructions chrétiennes, il en résulte pour le prochain un double bien. D'abord, ils l'édifient grandement, et le portent à y assister lui-même. Ensuite, ils se mettent à même de pouvoir instruire les ignorants. Or, coopérer ainsi au salut des âmes en les instruisant, non seulement à l'église, mais en tout lieu, est regardé par saint Denis l'aéropagyte comme une œuvre tout à fait divine. Et saint Jean Chrysostome ajoute qu'il n'y a rien de plus agréable à Dieu, ni qu'il ait plus à cœur. Aussi ceux qui accomplissent cette œuvre brilleront-ils pendant toute l'éternité, suivant ce que nous en apprend le prophète Daniel, comme des étoiles. Car ils sont comme Jésus-Christ, de véritables rédempteurs, puisqu'ils concourent à la rédemption des âmes. Or, si Jésus-Christ, qui est le Rédempteur suprême, doit briller comme un soleil, il est juste que ceux qui lui prêtent concours brillent comme des étoiles dans le firmament de l'éternité.

Q. : Où doit-on particulièrement assister au catéchisme ?

R. : On doit principalement assister au catéchisme dans l'église de sa paroisse.

Explications : Pour un chrétien, le curé de la paroisse est son père spirituel, les paroissiens sont ses frères, et l'église est le lieu chéri où s'assemble toute la famille. Aussi est-ce dans l'église que s'accomplissent tous les grands actes de la vie chrétienne : le baptême, la communion, la confirmation, le mariage, l'ordre, le sacrifice expiatoire suprême ; dans l'église de la paroisse que se font les prières solennelles, que se donnent les bénédictions et que s'offre la sainte messe pour les paroissiens. Voilà pourquoi il est éminemment convenable que vous veniez au catéchisme dans l'église de votre paroisse, parce que vos propres souvenirs et tout ce que vous voyez vous portent aux pensées graves, à la piété, à la reconnaissance et à l'amour de Dieu. (...)

Mais ce n'est pas seulement aux enfants que je dois adresser mes exhortations d'assister au catéchisme dans l'église de la paroisse. Vous, pères, mères, venez-y aussi ; le profit pour vous-mêmes et l'édification pour les autres en seront plus grands. (...) Si vous savez déjà, instruisez-vous encore plus ; on n'en peut trop savoir. Dans cette science divine, on apprend toujours quelque chose de nouveau. Un mot peut vous éclairer, vous toucher, vous convertir. Peut-être est-ce à tel catéchisme qu'est attaché le trait de lumière et de grâce qui doit vous changer et vous sauver. Venez-y, et si ce n'est pour vous, que ce soit au moins pour vos enfants. Car votre exemple leur sera singulièrement salutaire. Enfin, en assistant à nos catéchismes, vous vous rendrez aptes à remplir l'obligation qui vous incombe de les instruire vous-mêmes. Mais cette obligation fait l'objet de la question suivante.

Q. : Les parents sont-ils obligés en conscience de veiller à ce que leurs enfants apprennent le catéchisme ?

R. : Oui, ils y sont obligés en conscience, et ils se rendent très coupables devant Dieu en négligeant de remplir ce devoir.

Le catéchisme

Extrait du Grand Catéchisme de la Persévérance Chrétienne du Père d'Hauterive, Paris, 1903. Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Tarbes et honoré d'un bref de sa sainteté Pie IX



Q. : Est-il nécessaire d'apprendre le catéchisme ?

R. : Oui, il est nécessaire d'apprendre le catéchisme pour être instruit de ce qu'il faut croire et faire pour se sauver.

Explications : nous avons vu dans la dernière instruction que la science de la religion est absolument nécessaire, et que celui-là est en état habituel de péché mortel qui ne connaît pas les principaux mystères de la foi. Or, de cette nécessité de connaître la religion découle la nécessité non moins rigoureuse d'apprendre le catéchisme, puisque c'est dans le catéchisme que se trouve exposée la science de la religion. Il est évident, en effet, que la nécessité de connaître une science entraîne

la nécessité de l'étudier, et il en est de la science de la religion comme de toutes les autres. Celui qui veut exercer la médecine doit l'étudier, celui qui veut devenir capitaine doit étudier la stratégie ; celui qui veut être chrétien et se sauver doit étudier le catéchisme, qui renferme la science de la religion. Etudiez-le donc, chers enfants, et que cela soit là votre première et principale occupation. Gravez chaque jour dans votre mémoire quelque demande et quelque réponse, et repassez sans cesse les choses déjà apprises.

De cette façon, vous n'oublierez pas au fur et à mesure que vous apprendrez, ce qui arrive aux enfants légers et sans piété ; mais les leçons se fortifieront les unes les autres, vous verrez et saisirez la suite de l'enseignement chrétien, et connaissant imperturbablement ce qu'il faut croire et pratiquer. Il vous deviendra aisé de mener une vie agréable à Dieu et de mériter le ciel.

Q. : Quels sont ceux qui doivent assister au catéchisme ?

R. : Les enfants, tous ceux qui ne connaissent pas la doctrine chrétienne, et généralement tous les fidèles.

Explications : Parmi ceux qui doivent assister au catéchisme, on range en première ligne les enfants, et c'est avec raison. A la rigueur, une grande personne, qui est intelligente, peut apprendre la religion dans les livres qui en exposent les vérités et les mystères. Mais on ne peut pas en dire autant des enfants, car leur intelligence est encore peu ouverte et développée, et ils ont besoin qu'on leur explique la signification de ce qu'ils ont lu et appris par cœur. Et comme on doit avoir une connaissance non pas seulement matérielle, mais raisonnable, de la religion, dès que l'on a l'usage de la raison, vous voyez qu'il est absolument nécessaire que les enfants viennent entendre les explications du prêtre, qui a une mission divine pour les donner.

Les grandes personnes qui n'ont jamais connu la religion, ou qui l'ont oubliée, sont généralement dans le même cas que les enfants. Elles ont besoin premièrement de graver dans leur mémoire les saintes vérités de la foi, et ensuite d'assister au catéchisme pour en bien saisir le sens, à l'aide des explications qui y sont données. Si ces personnes, pour quelque grave raison, ne peuvent pas venir au catéchisme, elle ne doivent pas se rapporter à elles seules pour étudier les vérités de la religion, mais il faut qu'elles se les fassent expliquer par leur confesseur, ou par quelque autre personne instruite, prudente et sage.

Bien plus, les personnes mêmes qui savent tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut pratiquer, doivent aussi assister aux instructions chrétiennes, tant pour leur propre bien que pour celui des autres.

Pour leur propre bien. Car notre mémoire est faible et imparfaite ; et soit par l'artifice du démon, soit par suite de notre corruption originelle, nous oublions aisément les vérités et les maximes que nous avons apprises. Aussi faut-il rafraîchir sans cesse notre mémoire, comme on cultive un champ pour l'empêcher de devenir stérile. L'esprit de ceux qui pensent connaître suffisamment leur religion n'est pas longtemps à s'obscurcir dit saint Paul, et alors qu'ils se considèrent comme des sages, ils ne sont que des insensés (Rom, I, 21-22). C'est pourquoi

L'année 2013 – 2014 au prieuré Saint-Nicolas

Responsables de chapelle

Nancy : Abbé Benoît Storez, prieur

Metz : Abbé François Castel

Joinville : Abbé Hubert Gaspard

Epinal : Abbé Benoît Storez

Horaires habituels

Nancy

Dimanche :

Messe chantée à 11h00

Jours de semaine :

Messe basse à 18h30

Jeudi :

Messe de l'école à 11h15

Samedi :

Chapelet à 18h00

1^{er} samedi du mois

Heure sainte à 17h30

Confessions : une demi-heure avant chaque Messe (sauf jeudi matin : créneau réservé aux élèves de l'école) ; une fois par mois le dimanche pendant la Messe de 11h00.

Joinville

Dimanche :

Messe chantée à 10h00

1^{er} samedi du mois

Messe basse à 18h00

Confessions : une demi-heure avant chaque Messe

Metz

Dimanche :

Messe basse à 9h00

Messe chantée à 10h30

Mercredi :

Messe basse à 18h30 tous les 15 jours

Samedi :

Messe basse à 18h30

1^{er} samedi du mois

Heure sainte à 17h30

Confessions : une demi-heure avant chaque Messe ; une fois par mois le dimanche pendant les Messes de 9h00 de 10h30.

Epinal

Dimanche :

Messe chantée à 8h30

Un week-end par mois :

Samedi : Messe basse à 11h00.

Un prêtre sera à la disposition des fidèles toute la journée.

Confessions : une demi-heure avant chaque Messe



Calendrier - Pèlerinage

Pèlerinage de Domrémy : dimanche 22 septembre 2013

Pèlerinage de Lourdes : samedi 26 au lundi 28 octobre 2013

Pèlerinage à Sainte Barbe : dimanche 18 mai 2014

Pèlerinage à la ceinture de Saint Joseph : Jeudi 1^{er} mai 2014

Pèlerinage de Pentecôte : samedi 7 au lundi 9 juin 2014

Calendrier - Cérémonies

Nancy

Premières Communions :

Dimanche 22 juin 2014

Communions solennelles :

Dimanche 15 juin 2014

Metz

Premières Communions :

Dimanche 25 mai 2014

Communions solennelles :

Dimanche 15 juin 2014

Instruction religieuse

Nancy

Catéchisme : **Abbé Gaspard**

Chaque mercredi de 17h00 à 18h00

Doctrine pour adultes : **Abbé Castel**

Thème : la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon St Thomas d'Aquin

Les 2ème et 4ème mardis du mois, de 19h15 à 20h00

Metz

Catéchisme : **Abbé Castel**

Le mercredi, tous les 15 jours, de 15h30 à 17h30

Doctrine pour adultes : **Abbé Castel**

Thème : la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon St Thomas d'Aquin

Les 2ème et 4ème samedis du mois, de 19h15 à 20h00

Bibliothèque de prêt

Le prieuré Saint-Nicolas met à votre disposition des livres choisis pour votre instruction religieuse.

La bibliothèque sera ouverte tous les dimanches à la chapelle du Sacré-Cœur.



Monsieur l'abbé Hubert GASPARD est né en 1951 près de Lyon où il a vécu jusqu'à son entrée en religion en 1986. Après trois ans de séminaire à Flavigny et trois années à Ecône, il a été ordonné prêtre par monseigneur Tissier de Mallerai en 1994. De son ordination jusqu'en 2004, il a prêché les Exercices de Saint Ignace avec le Père Marziac à Caussade. Après un court passage au prieuré de Tours, il fut nommé pour desservir Chartres (chapelle et préceptorat). En 2006, à l'ouverture de la maison des Exercices de la FSSPX à Gastines en Anjou, il y fut nommé prédicateur. En 2012, c'est la Lorraine qui l'a accueilli à l'école de l'Etoile du Matin pour donner quelques cours de catéchisme et prêcher ces merveilleux Exercices de Saint Ignace. Cette année le voit arriver au prieuré Saint Nicolas où il sera le desservant habituel de la chapelle de Joinville. La Lorraine le verra parfois s'échapper pour retourner en Alsace à la maison Saint Joseph de l'Etoile du Matin pour donner encore les Exercices.